

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (2014)
Heft: 2044

Artikel: La régression prévisible de l'économie suisse : le dynamisme du pays est étroitement lié à la libre circulation des personnes
Autor: Ghelfi, Jean-Pierre
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1012759>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La régression prévisible de l'économie suisse

Le dynamisme du pays est étroitement lié à la libre circulation des personnes

Jean-Pierre Ghelfi - 19 juillet 2014 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/26053>

A-t-on pris la mesure, toute la mesure, des conséquences de l'approbation, le 9 février dernier, de l'initiative «*contre l'immigration de masse*»?

Au cours des derniers mois et semaines, il a surtout été question de ce que l'on nomme les «*rapports institutionnels*». L'Union européenne acceptera-t-elle de renégocier l'accord sur la libre circulation des personnes (ALCP) que nous avons conclu avec elle le 21 juin 1999, avec une entrée en vigueur le 1er juin 2002? Si la réponse de Bruxelles devait être négative, notre pays devrait dénoncer ledit accord. Est-ce que cette dénonciation remettrait vraiment en cause les six autres accords conclus simultanément, qui sont liés les uns aux autres? L'application de la nouvelle disposition constitutionnelle conduira-t-elle notre pays à en revenir au système antérieur des contingents et de la préférence nationale?

Ce sont là autant de problèmes d'importance qui ne sont pas aisés à résoudre. Mais n'y a-t-il pas en réalité une question plus essentielle qui n'a au fond pas encore vraiment été abordée de front: l'économie suisse n'est-elle pas condamnée à régresser si elle se retirait de l'ALCP?

Evidemment, du côté de l'UDC, on minimise l'importance des

accords bilatéraux. La *NZZ am Sonntag* du 13 juillet reprend les propos de Christoph Blocher selon lequel les accords conclus avec l'Union européenne «*sind massiv überschätzt*». Selon lui, on trouvera des solutions pour les six autres accords, et même si on n'y parvenait pas, l'économie helvétique est assez solide pour s'en passer.

Divergence fondamentale

C'est bien là que réside notre divergence fondamentale avec l'UDC, divergence fondée sur quelques données objectives.

La population résidente étrangère, qui provient désormais aux neuf dixièmes de l'Union européenne et des pays de l'AELE, a augmenté d'un peu moins d'un demi-million de personnes ces dernières années (de 1,495 million à fin 2002 à 1,949 million à fin 2013). Durant cette période, le taux de chômage s'est établi en moyenne à 3,0%, alors qu'il était de 3,4% au cours des dix années précédentes (avec le système des contingents et de la préférence nationale) – ces informations et de nombreuses autres sont disponibles dans le [Dixième rapport de l'Observatoire sur la libre circulation des personnes entre la Suisse et l'UE](#).

L'ALCP n'a ainsi pas détérioré

le marché du travail, et l'augmentation de la main-d'œuvre étrangère ne s'est pas faite au détriment des Helvètes puisque leur taux de chômage reste inférieur à celui des migrants. Ces salariés étrangers cotisent au surplus aux assurances sociales, en particulier à l'AVS, qui continue de dégager un excédent annuel, alors que sans ces personnes migrantes, elle serait largement déficitaire depuis plusieurs années (de 1,7 milliard de francs en 2012).

Quelle autre conclusion tirer de l'arrivée de plus de 400'000 personnes migrantes depuis 2002 sinon que leur engagement répondait aux demandes des entreprises installées en Suisse?

Diplôme tertiaire

Ce constat conduit forcément à se demander ce qui aurait pu se passer depuis 2002 si les entreprises n'avaient pas pu recruter la main-d'œuvre qu'elles recherchaient?

Pour tenter une réponse, il faut apporter une précision d'importance. Depuis l'entrée en vigueur de l'ALCP, la part de personnes migrantes disposant d'un diplôme tertiaire (école technique supérieure, université, école polytechnique) a constamment augmenté pour en représenter largement plus de la moitié

(56%), soit une proportion supérieure à celle de la main-d'œuvre indigène. Ainsi, non seulement les entreprises installées en Suisse recrutent du personnel, mais en plus elles souhaitent engager majoritairement du personnel hautement qualifié - ce qui ne doit pas être sans rapport avec le dynamisme et la compétitivité des produits et des services fournis par l'économie suisse.

Moindre dynamisme

Constat qui permet, *a contrario*, de se demander ce qui se serait passé si les entreprises n'avaient pas pu recruter le personnel qu'elles souhaitaient - et ce qui pourrait se passer demain si l'ALCP devait être dénoncé.

La réponse est évidente. Comme toujours, les entreprises s'adapteront aux nouvelles réalités. Mais il est plus que vraisemblable qu'elles développeront moins leurs activités en Suisse et mettront davantage l'accent sur des développements dans d'autres pays. Et, point central, il se pourrait bien que les activités ayant la plus forte plus-value se développent à l'étranger puisque les entreprises

recherchent des personnes hautement qualifiées que le marché suisse du travail ne pourra pas leur fournir.

Au bout du compte, c'est évidemment toute la dynamique économique helvétique qui en pâtira, donc aussi, inévitablement, les salariés vivant dans le pays. Par exemple, partant de l'observation que le dynamisme de l'économie suisse lui a permis de plutôt bien résister à la récente crise financière (*subprimes*, 2008), comment ne pas faire l'hypothèse qu'il pourrait en aller différemment lors d'une prochaine crise avec une économie ayant perdu certains de ses éléments les plus dynamiques?

Fiers de «notre» réussite

Comme nous l'avons relevé il y a quelques semaines ([DP 2040](#)), le vote des 50-59 ans en faveur de l'initiative contre l'immigration de masse avait été suffisant à lui seul pour lui procurer la petite majorité qu'elle a réunie. Les craintes qu'exprime cette attitude, aussi compréhensibles soient-elles, ne sont pas pour autant fondées. L'ALCP a permis à l'économie suisse de se renforcer ces dix dernières

années. De ce fait, la position de l'ensemble de la main-d'œuvre (sous réserve des branches typiquement saisonnières comme l'hôtellerie-restauration, l'agriculture et la construction) s'en est trouvée renforcée. La disparition de l'ALCP aura vraisemblablement l'effet inverse.

Jusque dans les années 90, sous le régime des contingents (et de la préférence nationale), la part de la main-d'œuvre migrante très qualifiée était pratiquement inférieure de moitié à ce qu'elle a été ces dernières années, avec l'ALCP. Or l'économie helvétique a été plus dynamique et plus innovante ces dernières années que dans la dernière décennie du 20e siècle. Or ce sont les économies innovantes qui résistent le mieux aux aléas de la conjoncture, comme nous pouvons le constater dans les pays voisins depuis la crise de 2008.

Mais, évidemment, fiers comme nous le sommes de «notre» réussite, il est difficile d'admettre que des travailleurs migrants en provenance de l'Union européenne y ont (largement) contribué. C'est pourtant le cas!